



SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le havre, le 18 janvier 2022

AUDIT SISP effectué par le cabinet PROPOLIS PERSONA NON GRATA

Camarades,

Par décision de notre ancien directeur général, un audit va être organisé au sein du service SISP afin de faire le point sur les différentes missions, périmètres et notamment les effectifs en adéquation.

Même si nous n'avons pas validé la justification de cet audit, estimant qu'une telle démarche à l'initiative de notre seule direction serait de toute façon pas objective, nous avons convenu d'être dans la boucle de l'élaboration du cahier des charges, des entretiens à réaliser dont notamment le lien inévitable avec les délégués du service.

Nous avons donc demandé à être présent lors de la réunion qui aura lieu demain pour le lancement de l'étude, mais c'était sans compter sur la volonté de Franck BRUGER de nous exclure de ce processus, au moins comme il le dit si poliment, « dans un premier temps » !!

Par conséquent, nous allons prendre les mêmes raccourcis qu'eux en estimant que cet audit n'apportera rien pour la pérennité du service ni même pour la reconnaissance de tout le travail effectué depuis toutes ces années, et que nous allons d'ores et déjà nous structurer pour combattre toutes les orientations qu'ils prendront !

Nous demandons donc à chacun de refuser tous contacts, toutes interviews avec ce cabinet d'audit et nous mettons dès à présent tout en œuvre pour que leur mission soit loin d'être facile à réaliser

Quand on veut jouer au con, faut être prêt à assumer ce que ça risque d'engendrer !

MERCI DE RESPECTER CETTE CONSIGNE STRICTEMENT

Il en va de la pérennité de vos emplois et acquis

Le secrétaire général

L.DELAPORTE

Pour info et affichage